



Universités & Territoires



sommaire n° 80 - 17/11/2011

- 2 L'AVUF et l'Europe. Le rôle des villes dans l'Europe universitaire, un colloque à Montpellier le 1er décembre.
- 3 Une initiative de l'AVUF et de l'ADEME : le Tour de France des gestes éco-responsables.
- 4 Les actions de l'AFIJ pour accompagner les jeunes étudiants handicapés vers l'emploi. Bilan emploi sur un an.
- 5 Le 1er décembre à Paris : « Un Kolloque pour la Koloc' ».
- 6 Avec l'Afev, une nouvelle colocation solidaire : Kap's à Arras.
- 7 Arras, ville étudiante, entretien avec Nathalie Gheerbrant élue à Arras.
- 8 Le 8 décembre à Paris, les Rencontres du logement étudiant avec l'ADELE.

A propos des Kolocs' par Nicolas Delesque, directeur de la publication

Qu'ils soient étudiants, apprentis ou jeunes travailleurs, le logement est une problématique fondamentale. Bien sûr, l'augmentation des prix des loyers dans toutes les grandes villes rend la question du logement toujours plus urgente. Ce poste de dépenses est d'ailleurs en passe d'écraser tous les autres (de 40 à 45% pour les décohabitants) et entraîne de fait pour les plus pauvres, des sacrifices sur les dépenses liées à la santé, à la culture, aux loisirs... Cette frénésie des loyers a un effet mécanique sur les garanties demandées par les loueurs – bailleurs et propriétaires – et malgré les annonces gouvernementales à chaque rentrée, aucune solution satisfaisante n'est encore mise en œuvre pour soutenir l'effort des collectifs ou de certains bailleurs.

Mais la question du logement, l'importance de l'habitat dans l'épanouissement individuel, *a fortiori* quand il s'agit de citoyens en formation, ne se résume pas à une simple question économique. L'évolution des modes de vie, le développement de la mobilité, la prise en compte des aires urbaines imposent de repenser l'organisation des offres d'hébergement.

Le modèle de la location individuelle d'un studio ou d'une « piaule » pour une durée d'un ou deux ans, dans « sa » ville d'étude, est aujourd'hui la norme. C'est cette norme, qu'il convient de ré-interroger. Au vu des demandes sociétales des étudiants et des défis à relever en matière d'environnement, cette norme ne peut plus être considérée comme l'unique solution.

Le développement de la demande de colocation dans notre pays l'illustre avec éclat. Aucun dispositif national de sécurisation et de promotion de ce type d'habitat n'a été mis en place. Pourtant, le nombre d'étudiants partageant leur logement (souvent de façon subie et dans des appartements du parc privé non conçus pour cela) est aussi important que le nombre d'étudiants résidant dans le parc Crous sur le plan national.

En outre, le temps d'études et de formation se modifie pour répondre aux enjeux sociétaux. Les universités, écoles, organismes de formation doivent, face à l'individualisation des parcours, intégrer la nécessité du développement de la citoyenneté et de la solidarité pour les plus jeunes, tout en organisant l'accueil de nouveaux publics dans le cadre de sa nécessaire démocratisation. De plus, face au défi de la construction d'une réelle société de la connaissance, le développement de l'apprentissage, de la formation continue ré-interroge le modèle de notre formation supérieure initiale basé sur un temps long et continu.

Plus que d'apporter des solutions toutes faites, des modèles ou recettes rigides, l'ambition de ce premier colloque est d'abord de dresser un Etat des lieux des modèles d'habitats collectifs et solidaires qui peuvent exister, pour ensuite déterminer comment faire une place nouvelle à la colocation dans les modes d'habitation soutenus, organisés ou encadrés par les différents acteurs publics, à l'instar de la quasi-totalité de nos voisins européens. ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Édition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@croutch.com • Rédaction : PCC, redaction@sarlpc.com, FP • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC - • Iconographie des organisations citées • Comité éditorial : Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Élise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



L'université est une chance. Saisissons-la





L'AVUF et l'Europe

A l'occasion du 10ème anniversaire du processus de Bologne, l'Association des Villes Universitaires de France, présidée par Hélène Mandroux, maire de Montpellier, a souhaité lancer un chantier de réflexions et de projets sur le rôle des villes dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. L'AVUF considère en effet que les villes peuvent jouer un rôle déterminant dans la construction de cette Europe universitaire, car elles disposent de leviers d'action importants pour la mobilité des étudiants et des chercheurs.



Programme

Le rôle des villes dans l'Europe universitaire

Le colloque de Montpellier des 1er et 2 décembre 2011 est une première étape, avec des échanges entre élus locaux, présidents d'université, étudiants et députés européens, pour traiter des questions de la relation entre Villes et Université au sein de l'Union Européenne puis, plus concrètement, des améliorations possibles de la mobilité des étudiants, en particulier des jeunes issus de milieux modestes, et donc moins enclins à partir vivre une expérience hors de leur pays natal.

Il sera suivi d'un projet de coopération renforcée en 2012, puis d'un 2ème colloque en 2013 dans une autre ville d'Europe, qui portera plus particulièrement sur la valorisation de la recherche et le développement des territoires.

Enfin, ce colloque est organisé en partenariat avec la CPU et l'AMGVF.

Info+

<http://www.colloques-avuf.com/>

JEUDI 1er DÉCEMBRE - APRÈS-MIDI

16h30 - Europe et villes universitaires

Ouverture officielle du colloque
 • Hélène MANDROUX – Maire de Montpellier – Présidente de l'AVUF
 • Lesley WILSON - Secrétaire générale de l'European University Association (EUA)
 • En présence des présidents des universités de Montpellier.

17h00 - Qu'est-ce que l'Europe Universitaire?

• Olivier REY (ENS Lyon)
 • Jean-Marie BOISSON (Groupe de Coïmbra).

18h00 - La coopération entre Villes et Universités à travers l'Europe

Table ronde présidée par Geneviève FIORA-SO - Députée de l'Isère et Vice-présidente de Grenoble Métropole, avec les témoignages d'élus ou universitaires :
 • Christian LOUIT (Aix-en-Provence)
 • Gérard ARDANUY (Barcelone)
 • Klaus PUTCHA (Brandebourg)
 • Béatrice BARRUEL (Orléans)
 • Andre DOMIN (Heidelberg)
 • Fabio RASPADORI (Pérouse).

19h00 - Débat général 1ère synthèse

Échange animé par Jean-Paul DOMERGUE (Sup Conseil) et synthèse par Lesley WILSON - Secrétaire générale de European University Association (EUA).

VENDREDI 2 DÉCEMBRE – MATIN

8h30 - Les villes au service de la mobilité universitaire en Europe

Introduction
 • Anne FRAISSE – Vice-Présidente de la Conférence des Présidents d'Université.

9h00 - Bilan de la mobilité européenne des étudiants et chercheurs. Succès et échecs du processus de Bologne

• Ulrich TEICHLER - Professeur à l'Incher-Kassel (international centre for Higher education research, en Allemagne).

10h00 - Réalités et difficultés de la mobilité des étudiants

Table ronde de témoignages animée par Maëlle FLOT – Rédactrice en chef d'EducPros avec :
 • Brikena XHOMAQI (European Students' Union)
 • Anaïs VOYGILLIS (Mobil Campus)
 • Magali BALLATORE (Université Libre de Belgique).

11h15 - Les villes et universités en action pour une mobilité étudiante réussie

Témoignages d'élus ou présidents d'Université de : Vannes, Tourcoing, Paris, Brandebourg, Cracovie et Orléans. Film sur l'accueil à Montpellier.

12h30 Allocution de clôture

• Ulrich TEICHLER - Professeur à l'Incher-Kassel de Berlin
 • Françoise CASTEX - Députée européenne. ■

Devenez éco-responsable

L'AVUF, qui réunit élus et techniciens des collectivités sur les questions d'enseignement supérieur, de recherche et de vie étudiante, souhaite aujourd'hui prendre sa part d'action sur le terrain du développement durable. L'AVUF et l'ADEME ont décidé d'intervenir cette année très concrètement et directement auprès des étudiants, avec une grande opération de sensibilisation aux pratiques de développement durable dans les gestes de la vie quotidienne, sur une vingtaine d'agglomérations universitaires en régions.



Initiative

Tour de France des gestes éco-responsables

Cette initiative illustre dans les nouvelles préoccupations des villes comme des établissements d'enseignement supérieur.

En premier lieu, il s'agit d'un champ transversal à la croisière des politiques d'urbanisme, de transports, de logement social et d'accueil des étudiants ou autres usagers des campus universitaires, dans un contexte où les maires ambitionnent d'intégrer davantage les campus dans la Ville. Il est aussi intéressant de noter que les universités et grandes écoles françaises sont également engagées depuis quelque temps et s'orientent aujourd'hui vers une nouvelle étape, avec l'adoption d'un nouveau référentiel élaboré récemment par la CPU et la CGE.

Car si les étudiants, souvent dans le cadre d'associations, sont déjà acteurs d'initiatives concrètes pour contribuer à la résolution

des enjeux environnementaux, ils peuvent être également sceptiques, désespérés, voire démotivés devant l'ampleur de la tâche : plus que les autres catégories de population, les étudiants ont connaissance des enjeux, mais ils leur paraissent tellement énormes que la majorité d'entre eux pense que cela relève des politiques ou des instances internationales, et « qu'on n'y peut finalement pas grand chose individuellement ». C'est sans doute ce qui explique le décalage entre la prise de conscience et les actes concrets au quotidien, dans la vie étudiante. Il est, de plus, difficile de penser à 5, 10 ou 50 ans quand on a déjà des difficultés pour terminer une année universitaire.

PARTENAIRES

L'AVUF et l'ADEME, en concertation avec les directeurs des CROUS, la CPU et avec l'appui de la MGEN et de la Caisse des Dépôts, ont

donc pris l'initiative d'un Tour de France universitaire des gestes éco-responsables, après un 1er test réussi sur 5 campus en décembre 2010. L'opération a pour objectif, en venant à la rencontre des étudiants sur les restaurants universitaires, de les informer sur les gestes simples du quotidien et, ainsi, de les amener à réduire leur empreinte carbone.

ANIMATION

L'animation est organisée autour de 5 ateliers participatifs : CO2 dans l'assiette, quizz éco-responsable, mobilité, logement et collecte. Le premier atelier a pour vocation de promouvoir la consommation de produits de saison, bio, à des prix doux, et à limiter le gaspillage. Deuxième étape, le quizz éco-responsable consiste à mesurer les connaissances quant aux émissions de CO2. Mobilité, logement et collecte : ces trois dernières animations permettront aux étudiants de mieux s'informer sur les sites d'auto-partage, de calculer les rejets de gaz à effet de serre de leur logement et donc de réaliser des économies d'énergie et, enfin, de les sensibiliser à la collecte sélective.

Le tour de France se déroule sur 57 lieux différents du 28 novembre au 8 décembre 2011 dans 20 villes universitaires : Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Le Havre, Lyon, Montpellier, Metz, Nancy, Nantes, Nice, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse. Les informations sont sur www.avuf.net et sur le site dédié à l'opération : www.eco-etudiant.fr. ■

Diagnostic

L'AFIJ vient de réaliser un diagnostic concernant « Les étudiants handicapés accompagnés par l'AFIJ dans le cadre des Actions pour l'Emploi des Étudiants Handicapés » qui résume bien la situation. Le besoin de cet accompagnement vers les stages et l'emploi existe réellement pour la plupart de ces jeunes qui ne sont pas encore des « demandeurs d'emploi » relevant de Pôle Emploi et du réseau des associations « Cap emploi ».



Diagnostic

Un accompagnement indispensable

De juillet 2006 à fin juin 2011, l'AFIJ a accompagné 135 jeunes en situation de handicap dans le cadre des Actions pour l'Emploi des Étudiants Handicapés conventionnées par l'AGEFIPH. Cet accompagnement vers une première expérience professionnelle s'adresse aux étudiants et aux jeunes issus de l'enseignement supérieur diplômés depuis moins d'un an.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

Pour la 3ème année consécutive, la Mutualité Française a sollicité l'AFIJ afin d'ouvrir ses jobs d'été aux étudiants et jeunes diplômés en situation de handicap. Le dispositif est assez exemplaire. Courant mai, les services recrutement, envoient un récapitulatif précis de leurs besoins, mentionnant principalement les services concernés (département juridique et fiscal, direction des Ressources Humaines, direction des Systèmes d'Information, service comptabilité...) et les contraintes liées aux postes. L'AFIJ, après une sélection des candidats parmi ses inscrits, transmet des candidatures à l'entreprise. Les candidats sont reçus en entretien de recrutement par les managers des différents services.

Plus récemment, en octobre, 70 personnes – étudiants et jeunes diplômés en situation de handicap, recruteurs et professionnels – se sont retrouvés grâce à l'action commune de l'AFIJ Lyon et du Club Handi Plus du MEDEF Lyon-Rhône. La rencontre a démarré avec le témoignage de quatre intervenants : managers,

chargée de développement RH et chargée de mission handicap en entreprise. A partir de ces témoignages, des échanges ont pu se construire permettant aux deux publics visés, recruteurs et candidats en situation de handicap, de se rendre compte des difficultés de chacun dans un contexte de recrutement.

LA QUESTION DU FINANCEMENT

Laure Dagonne, Directrice déléguée à l'AFIJ, écrit récemment sur le blog d'actualités de l'AFIJ que « la très récente décision du Conseil d'administration de l'AGEFIPH de suspendre le financement de la prestation AEEH à fin de l'année universitaire 2011/2012 est sans doute liée à des contraintes financières. Néanmoins, ce choix stratégique pose aujourd'hui la question du financement des actions d'accompagnement individuel renforcé des étudiants handicapés après juin 2012. »

En 2012, au niveau national, l'AFIJ entend poursuivre, sous d'autres formes, son action en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants, étudiants décrocheurs et jeunes diplômés handicapés (entretien, séances collectives, organisation de « journées emploi stage handicap », etc.), en liaison avec l'ensemble de ses partenaires et, en particulier, avec les employeurs disposant de programmes de recrutement de travailleurs handicapés avec lesquels l'association a des relations régulières et dont elle diffuse les offres. ■

Info+

<http://afij-actualites.or>

Bilan emploi

Globalement, le nombre d'offres d'emploi recueillis par l'AFIJ de janvier à octobre 2011 a diminué de 4% par rapport à la même période en 2010. Après une période très positive de janvier à mai, le nombre d'offres a diminué fortement depuis le mois de juin. La diminution est de 32% en septembre 2011 par rapport à septembre 2010 et de 40% en octobre 2011 par rapport à octobre 2010.

Emploi : « Le temps d'accès à un premier poste pour une part des jeunes, diplômés en 2011, va probablement être plus long qu'en 2010 », précise Agnès Mercier, Responsable Relations Entreprises sur le blog d'actualités de l'association.

« Ce chiffre dépasse la diminution prévue par les recruteurs de leurs intentions d'embauches en juin 2011, lors de l'enquête annuelle menée par l'AFIJ faisant apparaître l'influence du contexte économique. (...) »

Alternance : « Le nombre de postes en contrat d'alternance reste stable (+ 1%) par rapport à 2010 mais avec une évolution inverse : un premier semestre à -19% et les quatre premiers mois du second semestre à + 63% par rapport à 2010. Cette fin d'année a déjà rattrapé le retard du premier semestre. »

Stages : « Le nombre d'offres proposées reste en croissance sans différence dans l'année 2011. »

Info+

<http://afij-actualites.or>

Colloque co-location

Organisé à l'initiative de l'Afev, ce colloque a pour objectif d'apporter une contribution à la réflexion sur l'habitat collectif à destination des jeunes. Nous essayerons de partager un état des lieux de la colocation étudiante en France et de comparer cette situation avec nos voisins européens. Les échanges porteront également sur les perspectives nouvelles qu'offrent la «cohabitation» dans le logement et les incidences de cette forme d'habitat dans la conception, la gestion et l'animation des logements collectifs.



Programme

Un Kolloque pour la Koloc'

Le colloque sera animé par Claude COS-TECHAREYRE - NIAGARA INNOVATION

9h30-10h15 : accueil et introduction

- Accueil par M. LEGRAND, Président de l'INALCO, M. HUCHON, Président de la Région Ile-de-France (sous réserve), M. COUMET, Maire du XIIIème Arrondissement de Paris.
- Introduction par M. DELESQUE, Secrétaire Général de l'Afev.

10h15-11h45 : « Etat des lieux en France et éclairage Européen de la Cohabitation des étudiants »

Aujourd'hui, selon les chiffres de l'OVE, le nombre d'étudiants qui habitent en colocation est supérieur à celui de ceux qui habitent en chambre CROUS, alors même qu'aucun dispositif structuré n'existe pour promouvoir ce type d'habitat. Cette situation traduit-elle une appétence pour ce type de logement ? Comment définir la colocation aujourd'hui ?

- Thierry BERT – Délégué général de l'Union Sociale pour l'Habitat
- Emmanuelle COSSE - Vice-présidente de la Région Ile-de-France et Présidente de la Commission Logement à l'Association des Régions de France
- Jean-Michel LEUNENS - Responsable du service logement à l'Université Catholique de Louvain
- François RIO - Directeur associé du cabinet Latitude Etudiante Conseil.

Paris - 6/12/2011 « Un Kolloque pour la Koloc' »

À l'initiative de l'Afev, ce colloque organisé au Pôle des langues & civilisations a pour objectif d'apporter une contribution à la réflexion sur l'habitat collectif à destination des jeunes.

Inscriptions sur le site : koloc.afev.org

11h45 - 13h30 : « Retour sur l'expérimentation KAPS : une réponse à la crise, une nouvelle forme d'engagement, une réponse aux besoins de développement local, ... »

Après cinq années de recherches et d'études et deux années d'expérimentation conduites avec le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et de nombreux soutiens, les premières colocations solidaires ont vu le jour en France. Quelles sont les conditions d'une mise en oeuvre réussie d'un KAP'S ?

- Denis LAMBERT - Directeur du CROUS de Paris
- Jean-Philippe MOTTE - Vice-président chargé de l'habitat, du logement et des gens du voyage pour l'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole
- Jodelle ZETLAOUI - Enseignant-chercheur à l'École d'Architecture de la Ville de Paris-La Villette, membre de Lab'Urba (évaluateurs du projet KAP'S)
- Un représentant de la Conférence des Présidents d'Université.

14h30-16h30 « Un logement espace d'émancipation individuelle des jeunes »

Au-delà du vivre ensemble, c'est l'agir ensemble que l'Afev se propose de développer en menant une réflexion sur les nouveaux espaces d'engagements et l'utilité sociale des jeunes.

- Eric DANIEL-LACOMBE - Architecte-enseignant
- Hervé PINGET - Directeur Général de Logiparc
- Des représentants étudiants de la faculté de LOUVAIN LA NEUVE
- Romain CUJIVES - Conseiller Municipal Délégué à la Ville de Toulouse en Charge de la Vie étudiante
- Yves BLEIN - Secrétaire Général de la Fédération Léo Lagrange.

« Un logement au service d'un projet collectif de territoire »

L'Afev souhaite transposer le concept de résidence d'artistes en résidence des «solidaires» : un lieu créant de nouvelles formes de participations citoyennes. Cette démarche vise notamment à faire du logement solidaire un outil de développement territorial.

- Pascal BAVOUX - Directeur du cabinet d'études Trajectoires-reflex
- Didier GUILLOT - Adjoint au Maire de Paris en charge de la Vie étudiante
- Christian VERMEULIN - Adjoint au Maire de Villeurbanne en charge du Logement
- Alain WEBER - Chargé de mission auprès de la Direction du Développement Territorial et du Réseau de la Caisse des Dépôts
- Des Kap'seurs. ■

En région (1)

Kap's à Arras



Depuis le 17 octobre dernier, une nouvelle opération Kaps vient de démarrer à Arras dans le Pas-de-Calais. Montée à l'initiative de la Mairie d'Arras et avec l'appui de la Communauté Urbaine d'Arras, cette opération a pu voir le jour rapidement grâce à l'investissement du bailleur social Pas-de-Calais habitat et avec l'appui des services du Crous de Lille. A l'origine de cette nouvelle opération, le souhait de la ville et de la CUA de développer l'image de ville universitaire, et principalement le côté « vie étudiante », souvent méconnu et passé sous silence en comparaison avec son voisin régional Lillois.



Reportage

Premiers Gaps dans le Nord

Arras en 2011, après la montée en puissance de son université et la diversification de ses filières, accueille 10 000 étudiants pour une population d'environ 42 000 habitants. Afin de coordonner les diverses actions mises en place depuis quelques années, un service municipal dédié vient d'être créé pour cette rentrée afin d'assurer la mise en œuvre du projet de ville concernant spécifiquement la vie étudiante.

UNE DOUBLE LOGIQUE

Une action municipale donc, mais aussi une volonté communautaire de développer le logement étudiant, dans le cadre de son PLH, avec la création d'un plan d'action spécifique, en concertation avec l'Etat, l'Université et le Crous, orienté prioritairement vers les étudiants à faibles ressources.

Ce plan, prévoit bien entendu le développement d'une offre nouvelle à l'horizon 2013, mais aussi un volet expérimentation de « nouveaux modes d'habiter », tout en apportant une attention particulière au développement du lien social entre les étudiants et les habitants. Le projet Kaps s'est inscrit totalement dans cette double logique de développement de la vie étudiante et de production d'une nouvelle offre de logement. Restait à choisir le quartier d'implantation.

SITE PILOTE

Le quartier St-Michel et la résidence de Pas-de-Calais habitat qui comprend 24 bâtiments sur dalle accueillant environ 800 habitants dans 412 appartements, sont idéalement



placées pour le monde étudiant. A deux pas des places, centre historique, culturel et festif de la ville, de la gare et de commerces divers et d'un supermarché, elle se trouve à moins de 10 mn à pied du campus de l'université d'Arras.

Construit dans les années 80 sur le modèle d'une résidence intégrant divers services, commerces, maison des parents, local associatif, elle intègre en son sein l'école Georges Brassens qui devrait rapidement devenir partenaire de l'opération.

Cette résidence va faire l'objet d'une restructuration urbaine dans les années à venir, avec comme fil directeur, comme c'est souvent le cas pour ce type de construction, l'ouverture de la résidence sur l'extérieur et la mise aux normes énergétiques.

PREMIERS BILANS

C'est en tenant compte de ces enjeux que le choix s'est porté sur ce quartier, le bailleur Pas-de-Calais Habitat, s'occupant de la rénovation des deux appartements, le Crous participant à l'ameublement, l'Afev a pu lancer

sa campagne de recrutement avec l'aide de la ville et des établissements d'enseignement supérieur pour sélectionner les 5 premiers Kap'seurs. Pour cette première année, les Kap's d'Arras auront pour tâche principale d'assurer les premiers projets avec les habitants et le comité d'habitant existant qui s'est déjà déclaré ravi par cette nouvelle ressource. Deux thématiques ont déjà émergé des premiers échanges, accompagner les jeunes de la résidence et principalement ceux de l'école Brassens et accompagner le bailleur et les habitants dans la mise en place du nouveau dispositif de collecte et de recyclage des déchets qui démarre tout juste.

Bilan dans un peu plus de 6 mois, et déjà des perspectives de développement avec de nouveaux appartements dans ce quartier, si tout se passe bien. ■

Info+
<http://www.kolocsolidaire.org>



En région (2)

Arras, ville étudiante



A Arras, la politique vie étudiante est intégrée à la vie locale. En effet, la ville met tout en oeuvre pour accueillir les étudiants tout en recherchant des solutions innovantes comme les colocations solidaires initiées par l'Afev. Cet entretien avec Nathalie Gheerbrant, Conseillère municipale déléguée à la vie étudiante et à l'université de la ville d'Arras, en est la parfaite illustration.



Entretien

Réponse sociétale



Nathalie Gheerbrant est Conseillère municipale déléguée à la vie étudiante et à l'université de la ville d'Arras.

Arras, ville universitaire? Le logement étudiant est une priorité pour la ville?

L'université d'Arras fête ses 20 ans cette année. Elle est sortie d'une phase d'initialisation pour offrir des enseignements spécifiques et professionnalisants tournés vers l'avenir. Le site d'Arras compte désormais près de 5000 étudiants, auxquels s'ajoutent 5000 autres étudiants répartis dans les différents établissements d'enseignement supérieurs présents sur la commune : Classes préparatoires, écoles d'ingénieurs, IFSI... Avec près de 10 000 étudiants, oui, Arras est une ville universitaire animée par leur présence. La notoriété de certains établissements et des enseignements très pointus attirent de plus en plus de jeunes dont l'origine dépasse le cadre départemental. La ville d'Arras se trouve donc confrontée depuis quelques années à une forte demande de logements étudiants. Un plan d'action a été rapidement mis en oeuvre par la Communauté Urbaine d'Arras : 34 logements ont ainsi été créés dans un ancien bâtiment militaire, une résidence de 30 logements a été livrée début octobre 2011 et le projet d'une résidence

de 150 logements pour 2013 a été validé. Et pour sécuriser le logement privé, la CUA travaille sur une labellisation. A ces réponses «classiques», il nous paraissait intéressant de soutenir une offre répondant à une démarche citoyenne et solidaire. Une association de logement inter-générationnel «Ar'toit 2 générations» est présente sur le territoire depuis 2005. La Koloc' à Projet Solidaire développée par l'Afev en est une autre.

Pourquoi ce type de logement et comment avez vous choisi le site d'implantation ?

L'intérêt de réunir des étudiants dans un logement autour d'un projet de solidarité est très intéressante. Il permet de créer une vie sociale étudiante au sein d'un quartier et de ce fait, de participer à son développement. Je crois beaucoup à la force de l'exemple. Pour toute la jeunesse qui voit arriver ce groupe d'étudiants engagés dans un parcours d'études parfois long, mais aussi engagés dans la vie de la cité : quel bel exemple ! Et quand ces étudiants consacrent du temps à écouter les jeunes de la résidence, à jouer avec eux, à les aider pour leurs devoirs, le modèle en devient plus fort encore. Dans la perspective d'intégration de la résidence St Michel où vivent 800 personnes et dans la poursuite d'un travail de diagnostic réalisé par des étudiants de l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux, il est apparu judicieux d'expérimenter le Kap's dans cette résidence. Les «kap'seurs» deviendront un relai entre les familles et le bailleur pour travailler au bon fonctionnement de la résidence. Ils accompagneront les enfants

en difficulté scolaire. Les kap'seurs seront à l'écoute des habitants du quartier, de leurs attentes pour définir le projet futur lié à ce Kap's. Des logements ne répondant plus à des exigences individuelles sont actuellement vacants. Ils vont permettre d'accueillir de nouveaux Kaps et de définir d'autres projets liés à l'inter-générationnel, à l'animation de quartier, à la réussite éducative. En répondant aux besoins de logements étudiants, les Kaps vont permettre de valoriser un engagement et profiter aux objectifs sociaux d'un quartier.

Le logement inter-générationnel est aussi une forme que vous souhaitez promouvoir. Voyez vous des ponts à créer entre ces projets ?

Le logement inter-générationnel répond à un besoin de logement étudiant et aussi à des nécessités économiques. C'est un logement sans loyer, seulement avec une participation aux charges mais avec une adhésion à un projet de solidarité, celui d'offrir à une personne âgée une présence conviviale et rassurante. Dans une démarche de projet inter-générationnel, un kap'seur peut intervenir au domicile de la personne âgée pour une formation informatique et l'aider à communiquer avec ses petits enfants par exemple. Formation qui peut être soutenue par l'étudiant logé. Celui-ci se trouverait indirectement associé à un kap's et ainsi moins isolé. Les appréhensions qu'ont les étudiants à loger chez une personne âgée pourraient disparaître. ■

Info+

<http://www.arras.fr>

En région (3)

L'ADELE fête ses 20 ans !

ADELE est le spécialiste du logement étudiant en résidence avec un double objectif. D'une part, accompagner les professionnels de l'immobilier et le monde de l'enseignement supérieur dans le développement de nouvelles offres et de l'autre, faciliter la recherche et la réservation d'un logement pour les étudiants, notamment par la diffusion du site web www.adele.org. ADELE organise tous les 2 ou 3 ans, les Rencontres Adele du Logement Etudiant : retrouvez le programme détaillé à l'adresse suivante: <http://www.universites-territoires.fr/news/colloque.pdf>



Programme

Les rencontres du logement étudiant

Colloque animé par M. Henri BOUVET, Délégué Général de l'AIRES. Accueil M. Vincent DUPY, Président fondateur d'ADELE.

9h05 - Les grandes tendances du marché.

Présentation d'un film réalisé pour l'occasion : « Les résidences services pour étudiant, vues par les étudiants résidents ». • Les évolutions démographiques / sociologiques / technologiques et leurs implications sur le logement étudiant. • Modification du comportement locatif des étudiants. • Le bien-être étudiant selon les conditions de logement. • Comment traiter le besoin en hébergement des chercheurs ? • Impact de l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers. • Devenir du phénomène de la colocation.

M. Joël KRİKORIAN, Directeur du Développement
Directeur associé SEMAPHORES, M. François RIO, Cabinet Latitude, M. Patrick TIVOLLIER, Gérant CJE, M. Benjamin CHKROUN, Délégué Général USEM.

10h45 - La politique d'accès au logement étudiant

• Le logement étudiant dans la ville : un point d'attractivité nécessaire dans le marché mondial que devient la formation. • Le problème de l'hébergement des chercheurs. • Vers un partenariat public / privé ? • Evolutions à terme vis-à-vis du garant et du cautionnement.

M. Nicolas DELESQUE, Secrétaire Général AFEV, Mme Anne FRAÏSSE, Vice-présidente Conférence des Présidents d'Université (CPU) et M. Didier GUILLLOT Adjoint au Maire de Paris en charge de la vie étudiante.

12h00 - Grand Prix d'Architecture 2011 de l'Académie des Beaux Arts sur le thème « le logement étudiant »

Présentation des travaux par les 3 lauréats et 2 mentions avec M. Claude PARENT, Président de la section Architecture.

14h00 - L'évolution de l'environnement fiscal et juridique, incidence sur la commercialisation des résidences.

• Impacts de la Loi des Finances 2012 sur le développement de nouvelles résidences étudiantes. • Que

restera-t-il de la notion d'amortissement dans la fiscalité immobilière de demain ? • Position actuelle sur le renouvellement des baux au terme de la 1ère période. • Impacts des dépôts de bilan d'exploitants sur le métier ? • Quel devenir de la vente en copropriété dans le logement étudiant après la « Censier Bouvard » ? • Rythme de vente actuel en copropriété et tendance. • Point sur les rentabilités offertes et évolution des taux d'intérêt. • Arbitrage des biens anciens : organisation de la revente ?

Me Jean-Louis LE BOULCH, Avocat fiscaliste Agik'A, Me Denis THURET, Notaire et M. Antoine ZLOTNIK Directeur Général adjoint.

15h30 - Les nouvelles normes adaptées au logement étudiant / points techniques.

• Point sur les nouvelles normes : handicapés, BBC. • Impacts du « Grenelle » sur le logement étudiant. • Quel avenir pour les autres modes de construction (container, bois) ? • Enjeu des nouvelles technologies : quelle place occupent-elles et occuperont-elles dans les résidences ?

M. Jean-Jacques ANTIN, Président QualiConsult Sécurité, M. Philippe VIEL, Directeur Général adjoint OASIS et M. Martial DESRUELLES, Directeur Général adjoint Bouygues Construction Entreprises France Europe.

17h00 - vers des nouveaux modes de développement et d'exploitation des résidences étudiantes.

• Les évolutions marquantes constatées ces dernières années dans le domaine des services, des animations offertes et des équipements proposés dans les résidences. • Comment faire face à la baisse du taux d'occupation des résidences en cours d'année ? • Optimisation de l'exploitation des résidences avec une ouverture périodique vers l'hébergement de court séjour. • Premiers retours d'expérience sur l'exploitation de résidences BBC.

M. Philippe NICOLET, Président Directeur Général RESIDE ETUDES, Mme Cécile COINTEREAU, Directrice Générale ARPEJ et M. Grégoire HEUDES, Directeur Général BNP PARIBAS Immobilier Résidentiel Résidences Services.

Dans un contexte économique incertain, laissant présager une période difficile pour les professionnels de l'immobilier, quelle place peut trouver le logement étudiant ? Rattaché à des fondamentaux sains et à un besoin pérenne, il offre de réelles opportunités et participe à la gestion d'un problème de société ; à condition de s'entourer de compétences et d'un savoir-faire spécifiques.

Mais, au-delà de ces aspects classiques, le logement étudiant se trouve aussi confronté à de nouveaux challenges (l'accroissement de certaines disparités locales, l'évolution des comportements locatifs, le réajustement des valeurs locatives, le cautionnement des locataires, l'arrivée de nouveaux types d'investisseurs avec leur propre approche, les complexités réglementaires et fiscales, les nouvelles normes imposées par le "Grenelle de l'Environnement", l'autonomie des universités, le "Plan Campus"...) auxquels il doit répondre et s'adapter en conséquence.

A l'ensemble des acteurs de l'immobilier, des institutions publiques concernées, des collectivités locales et des universités de s'y impliquer et d'apporter leur vision afin d'améliorer encore les conditions de vie et de logement des étudiants.

Nous vous accueillerons avec plaisir, le 8 décembre prochain, pour en parler, à La Maison des Centraliens.

Vincent Dupy, Président de l'ADELE